

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE JEUDI 23 FÉVRIER 2023, À 19 H, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE SITUÉE SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délisca Ritchie Roussy

Les conseillers : Poste 1 : Mathieu Blanchette
Poste 2 : Harold Mercier
Poste 3 : Gilles Bernatchez
Poste 4 : Daniel Fournier,
Poste 5 : Jean-Pierre Chouinard
Poste 6 : André Minville, maire-suppléant

Et :

La greffière adjointe : Nadia Soucy

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2023, 2024 ET 2025.
4. PÉRIODE DE QUESTIONS.
5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. RÉOLUTION 23-025- ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2023 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2023, 2024 ET 2025.

CONSIDÉRANT l'obligation pour chaque municipalité d'adopter un budget pour chaque année financière et un programme triennal d'immobilisations pour les trois années subséquentes.

CONSIDÉRANT QUE le budget doit être adopté par
résolution du Conseil municipal.

POUR CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
DANIEL FOURNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de la Ville de
Murdochville adopte, par la présente résolution,
son budget pour l'année 2023, lequel est ici-bas
reproduit dans son intégralité.

QUE le budget 2023 se ventile de la façon
suivante :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - EXERCICE SE TERMINANT LE
31 DÉCEMBRE 2023

REVENUS	BUDGET 2023
- Taxes foncières générales	706 634 \$
- Taxes de service	419 853
- Paiements tenant lieu de taxes	84 967
- Transferts	689 363
- Autres revenus	248 227
TOTAL DES REVENUS	<u>2 149 044 \$</u>

DÉPENSES	
- Administration générale	532 336 \$
- Sécurité publique	94 805
- Transport	863 925
- Hygiène du milieu	687 318
- Santé et bien-être	2 400
- Aménagement	63 315
- Loisirs et culture	351 729
- Frais de financement	16 839
TOTAL DES DÉPENSES	<u>2 612 667 \$</u>

ÉLÉMENTS DE CONCILIATION
À DES FINS FISCALES (463 623) \$

EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT
À DES FINS FISCALES 0 \$

QUE le programme triennal d'immobilisations pour
les années 2023, 2024 et 2025, soit et est
accepté.

QUE ce programme se lise comme suit : (j'ai laissé
ceux de l'an passé pour aider)

ANNÉE 2023

Réfection du réseau d'aqueduc	350 000 \$
Réfection du réseau d'égout	300 000 \$
Réfection d'un ponceau - Rue des Bouleaux	6 000 000 \$
Mise aux normes des barrages	200 000 \$
Conversion de l'éclairage public au DEL	23 000 \$
Acquisition d'un camion de collectes de matières résiduelles	360 000 \$
Acquisition et installation de compteurs d'eau - Commerces	30 000 \$
Acquisition d'une pelle mécanique	370 000 \$
Acquisition de 4 habits de combat - sécurité incendie	8 000 \$

Acquisition de matériel	
- Service de sécurité incendie	12 000 \$
Acquisition d'équipement de bureau et logiciel administration	6 000 \$
Acquisition de matériel divers	<u>4 000 \$</u>
TOTAL	7 663 000 \$

ANNÉE 2024

Construction du nouveau poste de chloration	750 000 \$
Construction d'une nouvelle station d'épuration des eaux usées	2 000 000 \$
Réfection du réseau d'aqueduc	200 000 \$
Réfection du réseau d'égout	100 000 \$
Rénovations - Centre Sportif	1 000 000 \$
Dynamisation du centre-ville suite à la démarche de Rues Principales	150 000 \$
Agrandissement de la caserne - Sécurité incendie	1 000 000 \$
Acquisition de matériel - Sécurité incendie	<u>12 000 \$</u>
TOTAL	5 512 000 \$

ANNÉE 2025

Rénovations - Hôtel de ville	800 000 \$
Réaménagement - Bibliothèque	500 000 \$
Réfection des ponceaux	1 000 000 \$
Réfection du réseau d'aqueduc	100 000 \$
Réfection du réseau d'égout	75 000 \$
Dynamisation du centre-ville suite à la démarche de Rues Principales	150 000 \$
Acquisition d'un camion autopompe - Sécurité incendie	425 000 \$
Acquisition d'un balai de rues	300 000 \$
Acquisition d'un souffleur à neige	<u>350 000 \$</u>
TOTAL	3 700 000 \$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS.

Le maire, madame Délisca Ritchie Roussy, répond aux questions du public.

5. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR GILLES BERNATCHEZ
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à 19 h 10.

Délisca Ritchie Roussy
Maire

Nadia Soucy
Greffière adjointe